

**COMITE SYNDICAL DU MARDI 28 MARS 2023  
LISTE DES DELIBERATIONS PRISES**

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-huit mars à 18H15, le Comité Syndical de l'USTOM du Castillonnais et du Réolais dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire de ses séances, après convocation légale, à la salle Serge Duru de Sauveterre de Guyenne, sous la présidence de M. Christian MALANDIT-SALLAUD.

Délégués en exercice : 39

Délégués présents : 28

Pouvoirs : 5

Secrétaire de séance : Fabrice MICHEL

DELIBERATION	OBJET	VOTE
D2023-03-01	Approbation du compte de gestion 2022	Unanimité
D2023-03-02	Approbation du compte administratif 2022	Unanimité
D2023-03-03	Affectation du résultat 2022	Unanimité
D2023-03-04	Approbation du Budget Supplémentaire	Unanimité
D2023-03-05	Accompagnement à la gestion des archives	Unanimité
D2023-03-06	Convention relative à la mise en place de REP	Unanimité
D2023-03-07	Filière piles et accumulateurs portables – SCRELEC-Avenant	Unanimité
D2023-03-08	Filière déchets emballage ménager en verre-OI France-Avenant	Unanimité
D2023-03-09	Etude des traitements des déchets en coopération en Gironde	Unanimité
D2023-03-10	Approbation de l'AVP définitif de la déchèterie de Saint Magne	Unanimité

Le secrétaire,

Le Président,



Fabrice MICHEL



Christian MALANDIT-SALLAUD